

Séance du : 16 avril 2019

n° 11/2019

**L'an deux mille dix-neuf, le seize avril à 18 heures 00.**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 8 avril 2019, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 16 avril 2019 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 9 avril 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montferrand, siège administratif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Bernard BARJOU, 5<sup>ème</sup> Vice-Président du PETR.

M. Guy BONDOUY est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Colette CABROL, Nathalie NACCACHE, Catherine PUIG  
Mrs Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Alain MERCIER, Jean-Marie PETIT, Marc SIE.

**Avaient donné pouvoir :**

S. ADROIT à R. MASSICOT, JC DE BORTOLI à N. CALMET, P. DE PERIGNON à R. DUFOUR

En exercice : 63

Présents ou représentés : 14

**Délégués suppléants :**

Mme Nelly CALMET  
Mrs Roger DUFOUR, Robert MASSICOT, Christian BATS, Dominique LEGROS

**Excusés :**

Mmes BOUSQUET Alexia, Evelyne FABRE-DURAND, Pierrette ESPUNY  
Mrs Alain BOUSQUET, Michel BROUSSE, François DEMANGEOT, Jean-Pierre FLUMIAN, Bertrand GELI, Philippe GREFFIER, Pierre IZARD, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand DE PRADIER D'AGRAIN, Marc TARDIEU, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE.

**Objet : Approbation du Compte administratif 2018 du GAL des Terroirs du Lauragais  
Approbation du Compte de gestion 2018 du GAL des Terroirs du Lauragais**

En application de l'Article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de prononcer l'arrêt des comptes de l'exercice précédent en votant le Compte Administratif.

M. Bernard Barjou expose les éléments suivants :

- Le Budget Primitif 2018 a été voté le 26 mars 2018 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 230 981 € en section de fonctionnement et à 2 917 € en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion présenté par le comptable public, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2018 de - 121 124,42 € du fait du non perçu des subventions Leader.

**Investissement :**

Dépenses

Prévu :	2 916,88
Réalisé :	1 316,64
Reste à réaliser :	1 425,00

Recettes

Prévu :	2 916,88
Réalisé :	329,16
Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement :**

Dépenses

Prévu :	230 981,00
Réalisé :	217 924,53

Recettes

Prévu :	230 981,00
Réalisé :	97 787,59

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement :	- 987,48
Fonctionnement :	- 120 136,94
Résultat global :	- 121 124,42

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après s'être assuré que le compte de gestion établi par le receveur pour l'exercice 2018 est conforme au compte administratif 2018 du Gal des Terroirs du Lauragais,

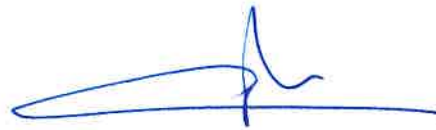
**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Approuve le Compte Administratif 2018 du budget annexe annexé à la présente délibération,**
- **Approuve le Compte de Gestion 2018 du budget annexe réalisé par le comptable public.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montferrand, le 16 avril 2019.

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège* : Mairie d'Avignonet Lauragais

*Siège Administratif* : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr